

Écoles Luxembourg



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Se déroulant le Dimanche 25 mai 2025 sous la halle du Marché 77100 MEAUX

Je soussigné(e), personne physique :

NOM : Prénom :

Né(e) le :/...../..... À : Département. :

Adresse complète :

Tél :/...../...../...../..... Mail :

Titulaire de la pièce d'identité numéro :

Délivrée le : À : Par :

Nombre de mètres linéaires souhaités (2 ML minimum) : X 6€ = €

Déclare sur l'honneur :

Accepter le règlement du vide-greniers

Ne pas être commerçant

Ne vendre que des objets personnels et d'occasions (Article M310-2 du Code du Commerce)

Ne pas participer à plus de 2 autres événements de même nature au cours de l'année civile (Article R321-89 du Code Pénal).

Fait à : Le : Signature avec mention « lu et approuvé » :

Le formulaire doit être complété, signé et accompagné :

- De la photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité
- De votre paiement du montant correspondant au nombre de mètre linéaire souhaité (en espèces, chèques, ou règlement en ligne via HelloAsso)
- D'une caution de 10€ pour les déchets. Si votre emplacement est rendu vide et propre, elle vous sera rendue à votre départ (en espèces, chèques, ou règlement en ligne via HelloAsso)

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

L'Association de Parents d'Élèves du groupe scolaire Luxembourg organise le Dimanche 25 mai 2025 de 8h à 17h (ouverture au public) son vide-greniers sous la halle du Marché 77100 MEAUX.

Cet événement est ouvert **exclusivement** aux particuliers, **interdit** aux professionnels, et consacré à la vente d'occasion d'objets et vêtements. Pas d'articles neufs ni d'alimentation ! L'APE décline toute responsabilité en cas d'accident lié aux objets exposés, ceux-ci étant sous la responsabilité de leurs propriétaires. De même, l'APE ne peut être tenu responsable des détériorations ou vols commis lors de cet événement.

La consommation d'alcool sous la halle est interdite.

Les véhicules ne pourront pas entrer sous la halle, et le stationnement sera règlementé par la mairie aux alentours.

EMPLACEMENT ET TARIF

L'emplacement est situé sous la halle du Marché de Meaux et est composé d'au minimum 2 mètres linéaires au tarif de 6€ le mètre linéaire.

Chaque exposant doit **apporter table(s) et chaise(s)** selon le nombre de mètres linéaires qu'il aura préalablement réservé et payé.

Le placement n'est pas libre, il est fixé par l'APE suivant les réservations

L'installation des exposants se fera de 7h00 à 8h00. Les lieux devront être quittés au plus tard à 18h00.

L'exposant s'engage à laisser son emplacement dans un parfait état de propreté lors de son départ, une caution de 10€ sera demandée à cet effet. Aucun objet, encombrant, ou sac poubelle ne doit rester sur place.

LES RÉSERVATIONS

Le formulaire d'inscription est à compléter, signer avec mention « lu et approuvé » et doit être accompagné **obligatoirement** :

- De la photocopie lisible recto/verso de la pièce d'identité
- De votre règlement du montant correspondant au nombre de mètres linéaires souhaité (6€/ML)
- De votre règlement de la caution de 10€ pour la propreté de l'emplacement mis à disposition.

La réservation sera validée **uniquement** si l'inscription est conforme.

L'absence de l'exposant le jour de l'événement ne donnera pas droit au remboursement de sa réservation.

Si l'APE annule l'événement pour quelque raison que ce soit, les réservations seront remboursées au cours du mois suivant.

LE DIMANCHE 25 MAI 2025

Ouverture de la halle pour les exposants à partir de 7h00.

Ouverture du vide-greniers à 8h00 et fermeture à 17h00.

Stand de restauration sur place tenue par l'APE, avec boissons chaudes (thé, café), boissons fraîches non alcoolisées, alimentation salée et sucrée.

Pas de micro-ondes.